

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

POURQUOI LA VIE EST CHÈRE ?

Tout le monde l'a dit et ne cesse de le répéter parce qu'il y a trop d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, parce qu'il y a beaucoup trop de Giacomo Calo, de Pisani-Borg ou de Schwich-Baizeau et Cie en Tunisie.

Tout dernièrement la « Tunisie Française » citait un cas de spéculation caractérisé qui aurait dû appeler immédiatement l'attention des autorités chargées de réprimer la spéculation mais personne n'a bougé. Ici, en Tunisie, personne ne bouge. Les décrets ne comptent pas, on n'en tient aucun compte.

On fait bien semblant, parfois, de poursuivre un petit marchand de tomates ou d'oignons mais les gros, les véritables spéculateurs, les brasseurs d'affaires à millions, les auteurs responsables de la vie chère même les simples djerbis sont tabous, personne ne leur dit rien et ils peuvent spéculer à leur aise.

Voici le cas de spéculation cité par notre confrère et qui n'a donné lieu à aucune poursuite que nous sachions :

La vente des olives du Cap Bon par les propriétaires ou par le service de la Ghaba est en pleine activité et il y a lieu de constater que les prix du début c'est-à-dire ceux qui étaient pratiqués avant le communiqué du Comité de Ravitaillement n'ont pas varié.

Les olives en effet continuent à se vendre sur pied à raison de 350 à 400 francs le caffis prix qui ramène celui de l'huile à 450 francs les cent kilos.

Au sujet de la vente des olives du Cap Bon un événement plutôt triste et regrettable vient de se produire à Soliman.

Un propriétaire de cette localité avait été sollicité par des courtiers pour la vente de ses olives — ceci se passait au début de la semaine — on lui offrit 50.000 fr. ; il refusa. Les courtiers se retirèrent et revinrent augmentant leur offre de 10.000 fr. nouveau refus. Finalement, Bou Hachem c'est le nom du propriétaire, accepta de vendre pour 65.000 francs. Aussitôt dit aussitôt fait : vendeur et acheteurs s'en furent par devant les notaires passer l'acte de vente et Bou Hachem reçut comptant les 65.000 francs convenus.

Une heure plus tard Bou Hachem apprenait que ses acheteurs venaient de revendre sa récolte pour 110.000 francs.

— J'ai été roulé, s'écria-t-il et sa colère ne connut plus de bornes. Aveuglé par son ressentiment, il prenait le train pour Tunis dans un état de fureur indescriptible qui lui faisait perdre jusqu'à la notion de ce qui se passait autour de lui.

A Fondouk-Djedid, à l'arrêt du train de Soliman lequel est rattaché à celui venant de Sousse pour suivre à Tunis, Bou Hachem sans calculer ses mouvements, descendit à contre-voie et fut happé par le train de Sousse qui précisément entrainait en gare.

Quand on le releva il avait un bras arraché, de nombreuses contusions et expirait quelques instants après. Chose curieuse, en identifiant ce qu'il avait sur lui, on ne trouva que 55.000 francs au lieu de 65.000 francs. On suppose qu'une liasse de 10.000 francs a été subtilisée par une des personnes empressées à lui porter secours.

Comme la prescription n'est pas encore acquise, nous espérons que le parquet ne laissera pas ce cas de spéculation ca-

ractérisée sans en déferer ses auteurs à la justice conformément au décret sur la spéculation dernièrement promulgué, au besoin nous la saisirions nous même si elle ne bougeait pas.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

De ballon d'essai le 4^e collège deviendrait une réalité !

Il paraît que le ballon d'essai ou plutôt ce que l'on pensait n'être qu'un ballon d'essai serait en passe de devenir réalité pour sauver du naufrage quelques élus en mal de réélection si nous en croyons ceux qui se prétendent bien renseignés et passent leur temps à user leurs fonds de culottes sur les fauteuils des antichambres de nos dirigeants. C'est pour le coup que la Tunisie deviendrait un peu plus ridicule aux yeux de nos compatriotes de la métropole si cette élucubration imposée paraît-il par Pichon devenait une réalité.

Mais nous craignons fort que la malignité publique n'en fasse retomber la responsabilité sur M. Flandin.

Et avec M. Charles Debierre, sénateur du Nord nous dirons « qu'ici comme dans nos autres colonies il est indispensable « que notre gouvernement adopte « enfin une politique coloniale. « Dans ce but il ne serait que « temps que l'on plaçât au quai « d'Orsay un ministre compétent et d'initiative et que l'on « brisât la routine administrative « de cette vieille maison ».

Et ce n'est pas cette grotesque-pichonnerie qui relèvera le prestige du quai d'Orsay véritable boîte à scandales d'hier et de tous les jours avec l'actuel occupant. Mais Clemenceau qui a si bien su faire la guerre est aveugle quand il s'agit des hommes de son entourage : il ne voit rien, n'entend rien, ne sait rien. Pauvre Clémenceau.

NOS ÉCHOS

Au Dar-el-Bey

Nous ne voyons pas, bien l'avantage qu'à trouvé le secrétaire général du Gouvernement Tunisien de rentrer dans l'administration préfectorale après l'avoir quitté et tout le monde sait que ces situations ne sont guère stables et qu'il suffit d'un rien pour être dégoûté.

Bref, au moment où nous écrivons on parle du départ de M. Manceron et les pronostics vont leur train sur l'homme qui sera appelé à lui succéder. M. Reclus est écarté de plano — et pour cause — on parle du retour de M. Blanc qui est devenu impossible au Maroc, on met en avant les noms de MM. Fleury, Puaux et Schatz.

Tout est possible en Tunisie.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître ce dernier qui nous semble bien jeune et bien incompetent pour occuper d'emblée une charge aussi lourde, quant à M. Fleury nous ne pouvons pas en dire du bien après ce qui a été écrit sur son compte et motivé sa rélégalation dans les bureaux de l'Agriculture, il y a bien un secrétaire général-adjoint M. Bériel, mais celui-ci préfère paraître, rester aux Services Économiques.

Nous sommes à un moment où l'on doit savoir faire taire ses préférences et puis-que M. Schatz a su si bien, et en si peu de

temps connaître nos besoins à en rendre jaloux les plus vieux tunisiens, on devrait prier M. Bériel d'accepter la succession de M. Manceron et nommer M. Schatz secrétaire général adjoint chargé des Services Économiques.

Mais peut être que ces projets... ne sont que des projets en l'air et qu'au dernier moment le quai d'Orsay nous enverra comme c'est son habitude quelque épave de suffrage universel ou restreint à pourvoir d'une situation compensatrice de la perte du mandat électif.

Dans la Couronne d'Italie

Les journaux d'Algérie nous apprennent que notre ami M. Louis de Maniquet directeur général de l'Omnium et de la Cie des Phosphates de Constantine vient d'être nommé chevalier de la Couronne d'Italie.

En la lui annonçant le consul d'Italie à Bône s'exprimait ainsi : « le gouvernement royal a voulu reconnaître l'intérêt ininterrompu que vous avez toujours montré envers la colonie italienne employée dans les divers chantiers de votre société et resserrer les relations matérielles et morales entre la France et l'Italie ».

Nous adressons à notre ami nos plus sincères et amicales félicitations.

Dans les larmes et dans le sang

Le livre dont nous avons annoncé la prochaine apparition vient de paraître à la Maison Française d'Art et d'Édition 37 rue Falguière à Paris : prix 4 francs.

Ce volume de vers dus à la plume fine, élégante, parfois triste ou incisive et mordante de M. Maurice Olivaint, conseiller à la Cour d'appel d'Alger sera lu avec intérêt et passion par tout le monde. Nous le recommandons à tous nos amis, à tous nos lecteurs qui nous sauront gré d'avoir recommandé sa lecture.

Un grand mariage

Le 26 novembre dernier a été célébré en grande cérémonie le mariage de Mlle Marie-Thérèse Buzié, fille de M. le Directeur à Tunis du Comptoir National d'Escompte de Paris et de Mme Buzié avec M. François Eysermann attaché à la Direction du Syndicat de la Mine du Djebel-Trozza, fils et beau-fils de Mme et de notre vieil ami François Portelli.

Les témoins de la mariée étaient MM. Radaud, inspecteur principal du Comptoir National d'Escompte arrivé récemment de Paris et Normandin sous-directeur du Comptoir National d'Escompte à Tunis et ceux du marié : MM. Raphaël Portelli industriel et vice-consul de Belgique à Sfax et le docteur Caillon, chevalier de la Légion d'honneur.

À 4 heures de l'après-midi la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par l'évêque de Ruspe, remplaçant dans la circonstance l'archevêque de Carthage auquel son état de santé ne permet pas encore de venir à Tunis.

M. Polomeni était assisté par M. Raoul et tout son clergé. Au chœur M. Forconi, secrétaire général de l'Archevêque ; M. l'abbé Garcia, curé de Jeanne d'Arc.

La Cathédrale avait revêtu pour cette cérémonie sa parure des grands jours de fêtes rehaussée par une magnifique décoration de draperies et de plantes vertes ; les lumières y brillaient à profusion.

Une assistance nombreuse et choisie était venue apporter aux jeunes époux et à leurs familles le témoignage de leurs sympathies.

Après la cérémonie, un dîner de 90 couverts réunit au Tunisia-Palace les invités des deux familles ; ce dîner fut suivi d'une soirée musicale et dansante.

Nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux et nos plus sincères félicitations aux familles Buzié et Portelli.

Heureux veinard !

Si la guerre a été dure pour le plus grand nombre, elle a aussi fait quelques heureux et parmi ceux-ci l'ami Catania, des grands magasins qui portent son nom, qui a pu mettre de côté le million qui vient de lui servir à acheter deux beaux immeubles de notre ville ; le premier dans la rue Sadikia, occupé par la firme Schwich-Baizeau, actuellement en discussion serrée avec M. le juge d'instruction pour spéculation et le second avenue Roustan, au coin de la rue d'Athènes, appartenant à M. Martel.

Si l'on calcule que depuis cinq ans le veinard de Catania a pu acheter les Grands

Magasin de la Résidence, s'intéresser dans un commerce à Bizerte, payer les bénéfices de guerre, cela fait ressortir les bénéfices de cette importante firme à quatre ou cinq millions. Heureux veinard !

À quand la suppression de la boukha pour empêcher l'ivrognerie de faire des ravages chez nos protégés ? Les fabricants prétendent que leur boukha rapporte trop à l'État qui n'osera jamais en interdire la fabrication, la Tunisie dut-elle ressembler à la Pologne.

Les paris sont ouverts et nous verrons bien si une question de gros sous empêchera de prendre une mesure de salut public, parfaitement, de salut public, car le mal étendant ses ravages c'est le pays rendu inhabitable aux colons, c'est la main-d'œuvre tarie, c'est le vol, le pillage, l'assassinat à domicile, sur la grande route, c'est la Tunisie livrée aux bandits alcooliques.

Chez nos confrères

Nous adressons nos biens confraternelles félicitations au directeur de la « Tunisie Française » dont la famille vient de s'augmenter d'un futur poilu.

Nous félicitons notre confrère de sa veur et le prions de croire ainsi que Mme Tridon aux vœux que nous formons pour le nouveau-né.

— On annonce les fiançailles de Mlle Jane Ravelet avec M. Hilscher.

Nous adressons nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

René Millet

On a annoncé la mort de René Millet, cet ancien résident général, le plus néfaste de tous, qui dut quitter la Tunisie comme un malfaiteur avec comme fiche de consolation le titre d'ambassadeur qui lui a servi à figurer dans quelques conseils d'administration de sociétés financières ou autres mais d'ambassade il ne put jamais — et pour cause — en décrocher une aussi la Tunisie lui servit longtemps — peut-être jusqu'à sa mort — une aumône de quelques milliers de francs.

Deux fois, il voulut tater du suffrage universel, deux fois il nous trouva devant lui, et fut blackboulé un peu grâce à nous.

On dit que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, il y a longtemps que nous nous étions vengé ; cet ancien résident général était tombé si bas qu'il ne nous inspirait plus que de la pitié.

Il est mort, paix à ses cendres.

À l'Office Tunisien de Paris

Si nous en croyons des Tunisiens rentrés récemment de Paris, il y aurait à l'Office tunisien du Palais royal toute une nuée d'employés, payés naturellement sur notre dos.

Sans disconvenir qu'une propagande sérieuse doit être faite pour attirer de nouveaux colons nous trouvons que le moment est assez mal choisi et nous nous demandons si le travail opéré dans les bureaux parisiens ne pourrait pas être fait à Tunis où la main-d'œuvre est certainement moins chère qu'à Paris.

Au B. G.

La Compagnie a l'honneur d'informer le public qu'en vertu d'un Décret en date du 19 Novembre 1919, Les majorations des tarifs et taxes de toute nature prévues aux articles 1 et 2 du Décret du 30 Août 1919 ont été relevées de dix pour cent (10 0/0) à partir du 1^{er} Décembre 1919.

Station Thermale de Korbous

Les hôtels et les établissements de bains sont ouverts et un service d'automobile de vingt deux places assure les communications entre Tunis-Korbous les mardi jeudi et dimanche. Départ à 8 h. 30 du matin.

Ce service sera ensuite rendu quotidien, est assuré par la « Tunisienne Automobile » à laquelle on devra s'adresser pour tous renseignements.

Le restaurant cachir est également ouvert.

À la Banque de Tunisie

La Banque de Tunisie reçoit sans frais à ses guichets les souscriptions aux obligations à lots du CREDIT NATIONAL. Prix d'émission 495 francs intérêt 5 0/0 net d'impôts présents et futurs. Remboursement par tirages au sort trimestriels à 600 francs.

Nécrologie

Nous adressons nos sincères condoléances à notre ami Murzi, chef de bureau à la Municipalité et à sa famille qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur regrettée Antoine-Dominique Murzi.

RÉPONSE A M. CHAT

Un écho d'une douzaine lignes pour faire remarquer que M. Chat fr. et libre-penseur à la recherche d'un collège électoral, avait marié sa fille en grande pompe à l'église, nous a valu deux longues tartines, pour nous expliquer que le sectarisme dont on accuse les libres-penseurs et les fr. ne va pas jusqu'à faire violence aux sentiments d'autrui.

Si c'est pour ses lecteurs que M. Chat a écrit nous n'avons rien à objecter, mais si c'est pour nous, il pouvait s'en dispenser car il ne nous apprend rien que nous ne sachions ; ce que nous avons voulu faire ressortir ce n'est pas le mariage religieux en lui-même mais la façon dont il a été célébré, trois jours après le civil, l'éclat et la pompe données à la cérémonie qui dépassait en splendeur ultrareligieuse tout ce que l'on avait vu jusqu'ici depuis fort longtemps. L'église s'était véritablement mise en frais pour lui plaire et peut être fêter le retour au bercail de la brebis égarée...

Notre confrère accuse notre socialisme de desservir « parfois » la classe ouvrière pour flagorner le patronat — non, mais, des fois, est-ce que M. Chat ne lirait pas son « Courrier » où la flagornerie est élevée à la hauteur d'une institution qui dégoutait même ce bon M. de Witasse.

Nous avons pu, peut-être, nous tromper de bonne foi, mais nous n'avons jamais eu en vue que le bien être de la classe ouvrière française d'abord — cheminots ou autres — tous nos efforts ont toujours tendu vers ce but et quand nos moyens nous l'ont permis nous avons créé une caisse de secours pour les ouvriers sans travail, caisse alimentée de nos seuls deniers. Nous avons crié, halte-là ! quand nous avons vu qu'on orientait les cheminots dans une mauvaise direction, qu'on les aiguillait dans une voie sans issue avec des frais considérables à exposer et des risques à courir. Et la preuve que nous avions vu juste, c'est que le résultat attendu aurait pu être le même sans exposer les syndiqués à déboursier inutilement plusieurs centaines de francs chacun, une grosse somme à ce moment pour eux. Si nous pouvions reproduire les lettres que nous avons reçues à ce sujet, M. Chat, qui fut le principal instigateur de la débauche de papier timbré, dont le fisc doit lui être reconnaissant, verrait que tous les cheminots ne pensent pas comme lui sur notre intervention en leur faveur qui fut toujours marquée par le souci de leur faire obtenir gain de cause quand leurs réclamations étaient justes et fondées mais nous les avons repoussées quand elles nous ont paru peu raisonnables.

En résumé, M. Chat est un libre-penseur accomodant qui a oublié le but de la Libre-Pensée puisqu'il n'a pas su combattre, autour de lui, « l'ignorance, l'erreur, les préjugés que répandent et maintiennent les religions et les prêtres » comment veut-il alors qu'on prenne ses écrits au sérieux quand il discutera religion, églises ou prêtres ?

LES ETRENNES de Janvier

Nous ne sommes pas encore au 1^{er} Janvier mais on peut d'ores et déjà établir le tableau de nos futures étrennes puisque la Conférence des périmés les a votées avec un ensemble touchant et remarquable,

0,75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné en très bon état, ayant très peu servi, sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.
A VENDRE : une jambe articulée neuve coté droit prix excessivement réduit s'adr. au journal.
A VENDRE : une centaine de kilos FEMINA, LES HOMMES DU JOUR et autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre, s'adr. au journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

Derrées coloniales : Jean Borg — 11 rue des Glaciers Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de leur choix.
Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ^r 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis.
Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis, Brame Freres et Cie, pp^{tes}
Grand Hôtel de France, Sfax, 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.
Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.
Pharmacie Scemama, (diplôme de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.
Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun, Tunis.
Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.
Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.
Grand Hôtel, Lavit, propriétaire, 1^{er} ordre, SOUSSE
Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.
Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAW, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

A céder après fortune faite

GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie - Belle clientèle - facilités de paiement - Pour renseignements, s'adr. au journal.

Pulsocoon du Dr Macoura

pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

Chez PAONESSA, Artificier

Av. Jules Ferry - TUNIS
Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale" sous la direction de l'Imprimerie Franco-Italienne L. SORACI 17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télég. 11.34

Dernière Heure

AU DAR-EL-BEY LE SUCCESSEUR DE M. MANCERON

On parle de plus en plus de la nomination de M. Gabriel Puaux pour succéder à M. Manceron, dont le départ pour la préfecture de Metz est définitif.
Est-ce qu'on ne ferait pas bien, avant de rendre officielle cette nomination, d'attendre la liquidation de certaine affaire scandaleuse dans laquelle est mêlé son frère ?
Les indigènes ne sont point des sots et si par aventure les choses tournaient mal pour l'inculpé, quelle opinion auraient de nos dirigeants, et du chef du secrétariat général, bien que les fautes soient personnelles, c'est entendu, mais tout de même rejaillissent un peu sur les proches.

LA GRÈVE DES TRAMS

On commence à murmurer ferme dans le public contre l'inertie du gouvernement et l'on se demande s'il va rester plus longtemps impassible devant cette grève des tramways qui menace de s'éterniser, chacune des parties restant sur ses positions.
Il faut pourtant en finir d'une façon ou de l'autre et puisque la Compagnie est dans l'impossibilité d'accorder les centaines de milliers de francs qu'on lui demande — et qui ne seraient sans doute pas les derniers — il faut qu'elle avise au moyen de faire remarcher ses voitures soit avec un personnel nouveau, en le recrutant sur place ou au besoin en le faisant venir de France, soit en accordant une indemnité non générale et uniforme à ceux dont la situation paraîtrait digne d'intérêt par leurs charges de famille qu'il serait très possible de savoir et de contrôler.

La situation ne peut durer plus longtemps elle cause trop de préjudice pour continuer.

Au besoin il faudrait user de la réquisition puisque nous sommes toujours en état de siège.

OU ALLONS-NOUS ?

Au moment précis où la Conférence Consultative vote le relèvement des prix du tabac et des allumettes les préfets d'Algérie viennent de rappeler au public par un communiqué à la presse que le prix des 100 boîtes d'allumettes dites suédoises est de 5 fr. 60 le cent, soixante centimes les dix trois sous les deux, et, ici, en Tunisie, pays béni autrefois de la vie large et bon marché, nous allons les payer trois sous la boîte comme en France !

Veut-on obliger les Français à repasser la frontière ? On en prend le chemin car nombreux sont nos compatriotes qui ne trouvant plus ici les avantages d'autrefois préfèrent retourner en Algérie ou en France.

Elle insiste d'autant plus qu'ils sont absolument contraires aux promesses faites par le Gouvernement aux représentants du commerce tunisien en 1917, dans leur réunion à Tunis.
Le nombre des employés, du reste, paraît très exagéré et pourrait être considérablement réduit. Ceux qui seraient disponibles, après cette réduction, trouveraient facilement à utiliser leur activité, leurs qualités et leur ardeur au travail, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture. En devenant producteurs, ils soulageraient l'Etat au lieu d'être à sa charge, et contribueraient de la sorte à réduire le prix de la vie.

Dans ces conditions le Gouvernement favoriserait le peuplement français et le développement de la richesse du pays en tenant à la disposition de ses anciens fonctionnaires, et en leur procurant d'importants avantages des lots de colonisation ou bien leur venant en aide pour l'établissement d'industries utiles à Tunisie.

La Chambre de Commerce dans l'espoir que cet appel sera entendu, en conformité avec les intérêts économiques à venir de notre jeune Protectorat, compte sur l'effort commun de tous les représentants autorisés, pour éviter la crise extrêmement grave qui nous menace.

Vente Volontaire

aux enchères publiques de terrains à bâtir sis à la Marsa et dépendant des biens de S. A. le Prince Ismail Bey.

Lundi 22 décembre 1919 à 9 heures du matin, dans une des salles de la Direction Générale des Finances Place de la Kasbah à Tunis, il sera, par les soins du Directeur Général des Finances ou de son délégué et de M. Remy, Administrateur de la Liste Civile, procédé à la vente aux enchères publiques moyennant un prix payable soit au comptant, soit partie au comptant et partie à l'ensel de cent huit lots de terrain à bâtir sis à la Marsa Plage à proximité de station du tramway électrique Tunis-Goulette-Marsa. La contenance des lots varie entre 228 et 949 mètres et leur mise à prix entre 4 et 11 francs le mètre.
On peut prendre connaissance du cahier des charges, ainsi que de l'état descriptif des immeubles mis en vente et de leur mise à prix, tous les matins, sauf le dimanche, à la Direction Générale des Finances.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

obtenus en Tunisie soit augmenté en conséquence :

2. Le relèvement sur les poudres à feu :

3. Un dépôt sur les traitements publics et privés les indemnités et les salaires.

4. L'impôt sur les créances chyrographaires.

5. Le relèvement de la taxe locative dans les centres non érigés en communes, non pas comme le proposait le Gouvernement de 3 o/o à 10 o/o mais à 6 o/o pour les immeubles qui paient actuellement 3 o/o et à 10 o/o pour ceux qui paient actuellement 6, 25 pour o/o.

6. Le relèvement des taxes des poids et mesures dans la proportion de 1 fr. à 2 fr. 50.

7. Une augmentation du canon des oliviers.

8. Le remaniement des droits de timbre.

9. Le relèvement du droit proportionnel de timbre sur les effets à 0,10 o/o au lieu de 0,20 comme le demandait le Gouvernement.

10. Le relèvement des droits d'immatriculation relevé à 6 o/o au lieu de 7 o/o,

11. L'impôt sur la plus-value de la valeur vénale à partir d'une plus-value de 50 o/o au lieu de 25 o/o comme le demandait le Gouvernement et en réduisant de moitié le tarif prévu ;

12. Le relèvement des droits d'immatriculation et de la conservation foncière ;

13. Le relèvement des droits de douanes sur les pétroles, les essences et les sucres venant de l'étranger,

14. Le relèvement des droits de consommation sur les cafés et la chicorée ;

15. Le relèvement du droit sur les thé ;

16. La création sur la vente des boissons spiritueuses d'un droit de 40 o/o.

... mais la région de Bizerte n'étant pas représentée à la Conférence Consultative depuis trois ans la Chambre de cette ville a protesté respectueusement mais énergiquement contre les impôts nouveaux destinés à augmenter les appointements des fonctionnaires.

Personne n'a osé faire remarquer — même respectueusement — à M, le résident général le préjudice grave que ces impôts vont causer à l'essor de la colonisation française sans procurer la moindre satisfaction aux bénéficiaires c'est-à-dire aux fonctionnaires dont plusieurs ne nous ont pas caché qu'ils préféreraient garder les indemnités diverses qui vont être supprimées plutôt que de voir relever leurs traitements car ils vont perdre au change, comme quoi il est difficile de contenter tout le monde...

On projette de demander l'autorisation d'un nouvel emprunt de 225 millions — excusez du peu ! — pour achever le programme de nos voies ferrées voté par les chambres en 1912 ; sans trop nous avancer nous pouvons affirmer qu'il ne sera pas voté.

Aussi nous pensons qu'il serait préférable de renoncer pour le moment au Tunis-Medjez-el-Bab dont la nécessité ne se fait guère sentir et de limiter les dépenses au plus pressé :

1. à la reconstitution de la gare de Tunis notoirement insuffisante ;

2. aux variantes de la ligne Tunis-Sousse dont les terrassements et travaux d'art sont achevés.

3. au prolongement de l'embranchement de Lebna à Menzel Temime. Un point c'est tout.

Plus tard, quand la situation sera redevenue normale, quand notre change sera amélioré les matières premières et la main d'œuvre moins chères alors on verra à entreprendre des travaux qui, aujourd'hui, n'ont guère de raison d'être entrepris la Tunisie ayant pu s'en passer pendant près de quarante ans ; on peut donc sans inconvenient attendre alors qu'il s'agit sur tout d'intérêts privés à favoriser sur le dos de tout le monde :

Impôts relevés ou relèvements adoptés

1. Le relèvement du prix des produits des monopoles en demandant que le prix des tabacs

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS.
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères ;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour
Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques. Escompte, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
Vacuum Mobiloil
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Téleg Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - Sfax
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique et Ciment
Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
E. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

TRACTEURS
MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
MAISON R. WALLUT & C^{IE}
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
DÉPÔTS A VUE : 2 o/o
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique